

**NOTICE HISTORIQUE SUR L'ANCIENNE  
GRANDE COMMANDERIE DES  
CHEVALIERS DE L'ORDRE TEUTONIQUE  
DITE DES VIEUX-JONCS DANS LA  
PROVINCE ACTUELLE DE LIMBOURG**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649776887

Notice Historique sur l'Ancienne Grande Commanderie des Chevaliers de l'Ordre Teutonique  
Dite des Vieux-Joncs Dans la Province Actuelle de Limbourg by M. J. Wolters

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**M. J. WOLTERS**

**NOTICE HISTORIQUE SUR L'ANCIENNE  
GRANDE COMMANDERIE DES  
CHEVALIERS DE L'ORDRE TEUTONIQUE  
DITE DES VIEUX-JONCS DANS LA  
PROVINCE ACTUELLE DE LIMBOURG**



**NOTICE HISTORIQUE**

SUR L'ANCIENNE

**GRANDE COMMANDERIE**

DES

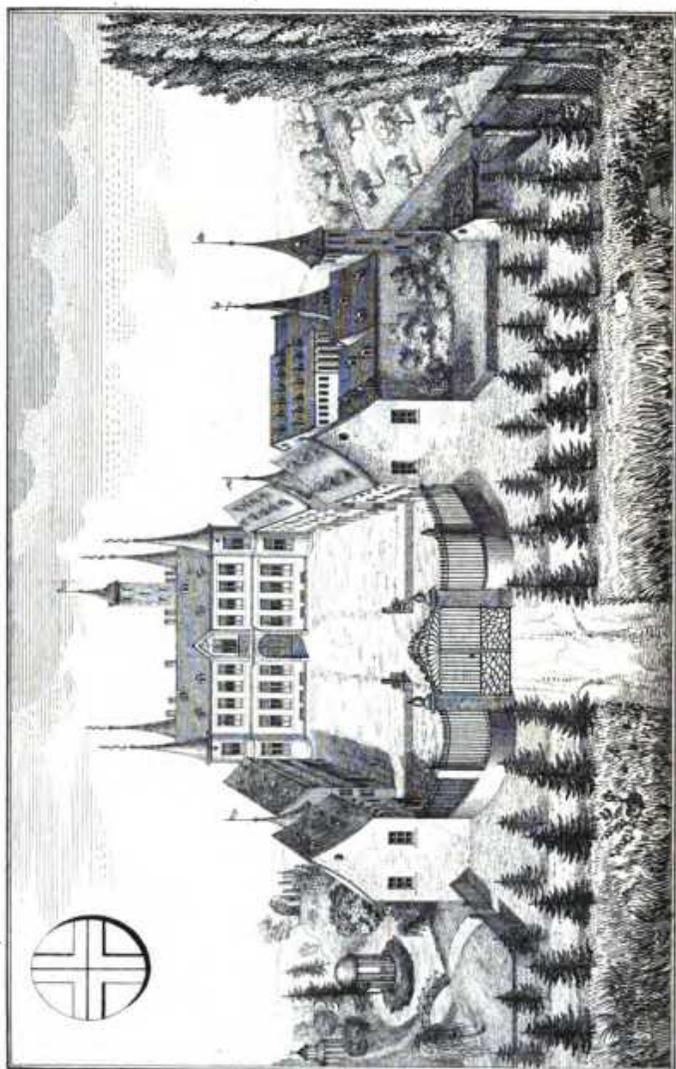
**CHEVALIERS DE L'ORDRE TEUTONIQUE**

DITS

**DES VEUVÉ-JONGES**

DANS

**LA PROVINCE ACTUELLE DE LIMBOURG.**



COMMANDERIE DE VIEUX-JONCS.

# **NOTICE HISTORIQUE**

SUR L'ANCIENNE

## **GRANDE COMMANDERIE**

DES

**CHEVALIERS DE L'ORDRE TEUTONIQUE**

DITS

**DES VIEUX-JONGES**

DANS

**LA PROVINCE ACTUELLE DE LIMBOURG.**

Waer men der voorouders daden oert, daer is in hert,  
en zin en waarheid ook nog een vaderland.



**GAND,**

IMPRIMERIE ET LITHOGR. DE F. ET E. GYSELYNCK, RUE DES PEIGNES, 36.

1849.

Crus 758.4

Harvard College Library  
Riant Collection  
Gift of J. Randolph Coolidge  
and Archibald Cary Coolidge  
May 7, 1900.

**NOTICE HISTORIQUE**  
SUR L'ANCIENNE  
**GRANDE COMMANDERIE**  
DES  
**CHEVALIERS DE L'ORDRE TEUTONIQUE**  
DIX  
**DES VIEUX-JONCS.**

---

Avant de parler de la grande Commanderie, établie au lieu dit des Vieux-Joncs, nous croyons qu'il ne sera pas désagréable au lecteur de trouver ici un exposé succinct de l'histoire de l'origine de l'Ordre teutonique, de ses progrès et de sa décadence (1).

Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, la dévotion des chrétiens pour la Terre-Sainte s'était augmentée à tel point, que malgré les dangers et les obstacles que

---

(1) Extrait de l'ouvrage anonyme intitulé : *Les Souverains du monde.*

l'on rencontrait de la part des infidèles, presque chaque nation y avait son hospice, où les pèlerins étaient reçus avec beaucoup de charité.

Un riche allemand s'y était transporté avec toute sa famille pour assister ceux de sa patrie qui viendraient visiter les saints lieux. Il fut bientôt secondé par d'autres personnes de son pays, et obtint enfin du Patriarche de Jérusalem la permission d'employer ses biens à bâtir un hôpital et une chapelle sous la protection de la sainte Vierge.

Les premiers soins de ces fondateurs furent de soulager les pauvres et les malades et de conduire ceux de leur nation à Jaffa pour assurer leur retour en Europe (1).

Le nombre des associés s'étant accru considérablement vers l'an 1191, ils crurent devoir se lier par des engagements plus étroits, en établissant des règles et des statuts d'ordre qu'ils firent approuver par le patriarche Heraclius, sous le titre de *Statuts des Chevaliers de la Vierge de la maison teutonique à Jérusalem*.

Peu de temps après, à l'occasion du siège de Ptolemaïs, ils élurent, pour leur premier grand-maître, *Henri de Walpot*, auquel le pape Céles-

---

(1) Ils portèrent le nom de Chevaliers de la milice du temple (*Fratres militie templi*).

tin III (1) accorda la confirmation de son ordre en 1195, à condition que les chevaliers suivraient la règle de St-Augustin et qu'ils ne recevraient dans leur ordre que des Allemands de nation et qui pussent faire preuve de noblesse (2).

L'ordre fut divisé en trois classes, savoir : les chevaliers, les chapelains et les frères servants.

Dès que les bulles papales furent arrivées à Jérusalem, quarante nobles allemands se présentèrent pour entrer dans le nouvel ordre.

Les chevaliers étaient astreints aux trois vœux de *pauvreté*, *chasteté* et *obéissance*. Ils devaient se vouer au service de Dieu, des malades et des pauvres, et à la défense de la Terre-Sainte, et ne pouvaient rien posséder en propre; l'ordre ne s'engageait qu'à leur donner du pain, de l'eau et un habit.

La Palestine étant dans la suite tombée sous les efforts du redoutable Saladin, l'Ordre teutonique se retira dans la ville d'Acre; et sous l'empire de Frédéric II, ces chevaliers s'établirent en Allemagne. Ce prince, au retour de son voyage de la Terre-Sainte, en emmena plusieurs avec lui; et voulant occuper les prémices de leur valeur, il leur indiqua pour objet de conquête la Prusse, dont les peuples étaient

---

(1) Par l'intercession de l'empereur Henri VI et de son frère Frédéric, duc de Souabe.

(2) Voir annexe N° 1.